



Décision n° 2026/26

Réseau des Bibliothèques

Signature du Contrat d'accès aux services de la Bibliothèque Départementale de la Somme

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°20200716-7 du 16 juillet 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président,

Considérant le partenariat existant avec les Bibliothèques Départementales de la Somme et de la Seine-Maritime, ainsi que les actions mises en place en transversalité dans l'ensemble du Réseau,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer, dans les conditions prévues dans les contrats annexés à la présente décision, le contrat d'accès aux services de la Bibliothèque Départementale de la Somme.

Article 2 : la présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Fait à Eu, le 25 mars 2026

Envoyé en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Acte certifié exécutoire à Eu,
Le
Le Président,

Le Président,
Eddie Facque

